



Fanny Cosandey

Préséances et sang royal

Article. Source : Cahiers de la Méditerranée

Fanny Cosandey, « Préséances et sang royal », Cahiers de la Méditerranée, 77, 2008, mis en ligne le 07 décembre 2009, URL : <http://cdlm.revues.org/index4359.html>

Résumé

L'article examine l'articulation entre rite, mythe et identité à partir des querelles de préséances dans l'entourage royal. En prenant l'exemple des princes du sang, il propose d'inverser l'analyse traditionnelle qui fait des cérémonies monarchiques le reflet des données institutionnelles, afin de souligner le rôle moteur des rituels d'Etat dont les innovations sont ensuite confirmées par la législation. Le mythe du sang royal s'introduit dans le cérémonial avec les querelles des années 1560 qui mettent en concurrence les dignités féodales, celles de l'Eglise et celle qui découle de l'appartenance à la famille royale.

Progressivement, la monarchie, par un habile procédé consistant à mettre systématiquement les princes devant tous les autres, en arrive à affirmer l'absolue prééminence de ces enfants de France, placés juste après le roi dans l'ordre des rangs. Ce n'est qu'en 1576 qu'un acte législatif confirme cette prérogative établie dans les faits. L'opération de promotion de la famille royale se poursuit avec l'élévation des bâtards royaux qui expriment, à travers la place qu'ils occupent, la qualité exceptionnelle de ceux qui ont l'honneur d'appartenir à la tige royale. Le jeu des préséances favorise ainsi un discours sur l'incommensurable supériorité des rois de France qui précède, et contribue à construire, la théorie absolutiste.

[Lire la suite \(revues.org\)](#)